

J.e.m.

Journal des employés municipaux et intercommunaux

INFOS

RENTÉE SCOLAIRE

INFOS BILLETTERIE

INVITATION A.G

Chers adhérents,

La commission affaires sociales s'est réunie le 27 mai. Celle-ci a abordé dans son ordre du jour, la réévaluation des barèmes de la rentrée scolaire pour les enfants de 15 à 23 ans et l'attribution de la rentrée scolaire anticipée pour les jeunes lycéens.

Sur le premier point, l'allocation de rentrée scolaire n'ayant pas été réévaluée depuis 2017 nous avons proposé au bureau du COSEM une augmentation de 10 € qui a été accordée.

C'est donc avec un grand plaisir que la commission affaires sociales vous annonce qu'à compter de la prochaine rentrée scolaire vous bénéficierez de cette augmentation par tranche du quotient familial.

Pour exemple : un quotient familial inférieur ou égal à 510 € pour qui le montant de l'allocation est de 160 € passera à 170 €. La commission traite chaque année environ 220 dossiers d'allocation de rentrée scolaire. Cette bonification se fera sous forme de chèque cadeaux et s'adressent aux adhérents de la mairie et du CCAS.

Sur le second point, la commission affaires sociales a entendu la demande des adhérents pour les enfants lycéens, en effet se voir attribuer leurs bons cadeaux fin octobre auparavant pour la rentrée scolaire ne leur permettait d'acheter leurs fournitures scolaires de manière satisfaisante.

Pour cela, nous mettrons à disposition les bons d'achats au mois d'août dès lors que nous aurons le dossier administratif constitué et un certificat de scolarité.

Le secrétariat et la commission affaires sociales reste à votre disposition pour toute question inhérente à la rentrée scolaire.

Je vous souhaite à tous et à toutes chers adhérent(e)(s), un très bel été ensoleillé.

*La responsable de la commission affaires sociales
Le Cossem*

SOMMAIRE

INFORMATIONS	P. 3, 4
INFOS BILLETTERIE.....	P. 5
INFOS ABBONNEMENT	P. 6
RENTÉE SCOLAIRE.....	P. 7
INVITATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	P. 8

À VOS AGENDAS...

9 SEPTEMBRE : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

CONTACT

COSEM

19 rue Haute Chiffolière - 53000 LAVAL

Tél. : 02 43 59 12 84

Site internet : www.cosem.laval.fr

Courriel : cosem.laval@orange.fr

Facebook : www.facebook.com/cosemlaval/

HORAIRES COSEM

Lundi, mercredi et jeudi : 13h30 à 18h

Mardi et vendredi : 10h-13h / 14h-18h

Depuis le début de l'année 2021, nous avons appris le décès de ces adhérents :

Daniel AUGRY, le 04/02/2021

Danielle MARTIN, le 04/02/2021

Béatrice HEURTAULT LANDAIS, le 21/02/2021

Emile PIEL, le 24/04/2021

Bernard AUBRY, le 21/05/2021

Denise BOBINET, le 31/05/2021

Roger BOUVRY, le 21/05/2021

Nos pensées vont à leurs familles.





CANDIDATURES CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'appel à candidatures est clôturé depuis le 25 mai 18 heures. 25 sièges étaient à pourvoir pour 4 ans et **nous avons reçu 15 candidatures**. Conformément aux statuts de l'association, le Cosem n'organisera pas d'élection puisque le nombre de candidats est inférieur au nombre de postes à pourvoir.

Les noms des candidats dans l'ordre de date d'inscription :

Loïc Saudrais, Gérard Madiot, Max Duchemin, Sonia Bouamer, Danielle Béchet, Sylvie Mauchossé, Albert Leroy, Véronique Jeudy, Anthony Mayet, Nicole Picaut, Béatrice Hirret, Nadine Germain, Sylvie Chaussivert, Catherine Véron et Diane Limbvani.

*Bienvenue
aux nouveaux membres !*

LE COSEM VOUS VIENT EN AIDE

N'oubliez pas que le COSEM peut vous venir en aide pour faire face à des difficultés financières passagères. Une aide peut vous être accordée soit sous forme d'un bon alimentaire établi en fonction de la composition de la famille ou d'un prêt en avance remboursable d'un montant plafonné. Si vous avez besoin d'un coup de pouce, n'hésitez pas à vous renseigner auprès du COSEM. Votre demande sera étudiée anonymement par la commission affaires sociales et une réponse vous sera donnée dans les plus brefs délais.

CHÈQUE CADEAU RETRAITES

Vous avez désormais le choix pour vos chèques cadeaux de fin d'année.

Merci de nous préciser si vous souhaitez des chèques CADHOC ou des chèques Laval Cœur de Commerces en nous envoyant un mail à cosem.laval@orange.fr

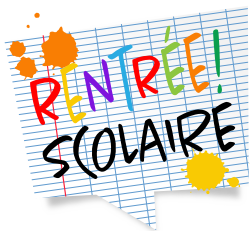


CHÈQUES LIRE



Nous vous rappelons que vous avez la possibilité d'acheter des chèques Lire au COSEM. Chaque adhérent (hors Laval Agglomération) peut bénéficier de 80 € de valeur faciale pour un coût de 64 € (soit une remise de 20%). Les chèques Lire peuvent être utilisés en librairie, centre Leclerc, Cultura, Fnac...

DOSSIER DE RENTRÉE SCOLAIRE



Vous avez des enfants entre 15 et 23 ans scolarisés au lycée ou en étude supérieure ? Vous n'avez pas l'aide de la rentrée scolaire par la CAF ? Vous pouvez donc faire une demande au COSEM.

Nous avons élargi la date des dépôts des dossiers, vous pouvez faire votre demande à partir du 2 août et jusqu'au 22 octobre 2021.

Tous les détails en page 7 de ce JEM.



A LA RECHERCHE DE...

A l'occasion de ses 70 ans, le COSEM est à la recherche de vidéos concernant les différentes activités, soirées, événements qu'a pu organiser l'association.

Si vous détenez des vidéos (ou photos), nous sommes preneurs de ces moments de partage.

Merci de contacter le secrétariat.

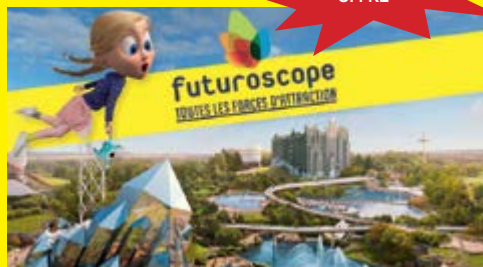


ARBRE DE NOEL

Afin d'organiser cet événement dans les meilleures conditions, nous vous demandons de **signaler les naissances ou adoptions à venir avant fin juillet 2021 au secrétariat du COSEM.**

Merci également de nous signaler tout changement de situation ou déménagement intervenus au cours de l'année.

NOUVELLE OFFRE



OFFRE FUTUROSCOPE

Billet à tarif unique à partir de 5 ans :
34 € valable jusqu'au 2 janvier 2022.

Stock très limité

Une fois le stock épuisé, les billets passent au tarif unique de 40 €.

INFOS BILLETTERIE

Ce que nous savons

(susceptible d'évoluer en fonction de la situation sanitaire)



ACCROBRANCHE : Réservation obligatoire en ligne sur leur site Internet.



ANGE MICHEL : Vos billets valides en 2020 et non utilisés sont de nouveau valides sur les week-ends de juin 2021 ainsi que tous les jours de juillet 2021.



ASTÉRIX : Inscription obligatoire sur leur site Internet

Si vous êtes en possession de billet non daté :

- Acheté en 2019 ou 2020 initialement valable jusqu'au 3 janvier 2021.

> Vos billets sont prolongés jusqu'au 2 janvier 2022.

- Acheté en 2020 initialement valable jusqu'au 2 janvier 2022.

> Vos billets sont prolongés jusqu'au 10 juillet 2022.



AQUARIUM DE ST MALO : Seules les réservations de créneaux horaires permettent de garantir l'accès à l'aquarium en cas de forte affluence. La démarche est uniquement disponible sur leur site Internet.



CAP FORM BOWLING + KARTING : Le Cap Form acceptera tous les tickets CE 1 an après leurs dates de péremption.



CINÉVILLE : Les tickets cinéville dont la validité est comprise entre le 1^{er} mai et le 31 décembre 2020 sont prolongés de 13 mois.

Les tickets cinéville dont la validité est comprise entre le 1^{er} mai et le 31 octobre 2021 sont prolongés de 8 mois.



DISNEYLAND : Afin de respecter les mesures de distanciation physique conformément aux recommandations des autorités sanitaires, un nombre limité d'entrées aux Parcs sont actuellement disponibles chaque jour.

Choix de la date de visite à faire obligatoirement sur le site Internet de Disney pour accéder aux parcs.



PAPÉA : Pas de réservation nécessaire pour venir à Papéa Parc.



PUY DU FOU : La Cinéscenie débutera le 3 juillet. Un pass sanitaire (attestation de vaccination ou test PCR ou test antigénique) est demandé pour l'accès au spectacle de la Cinéscenie.



ZOO DE LA FLÈCHE : Il n'y a plus besoin de date de réservation pour accéder au parc à partir du 9 juin.



ZOO DE BEAUVAL

Pas de réservation nécessaire.

INFOS ABONNEMENT



ABONNEMENT STADE LAVALLOIS 2021/2022

Une nouvelle fois cette année, nous vous proposons des tarifs préférentiels sur les abonnements au Stade Lavallois pour le saison 2021/2022 :

ABONNEMENT CE 2021/2022		
Tribunes	Tarif normal	Tarif réduit*
Actual Haut Pair & Impair	165 €	55 €
Actual Bas Pair & Impair	70 €	30 €
Crédit Mutuel	90 €	35 €
Tribunes A	25 €	10 €

*Le tarif réduit concerne les jeunes – de 16 ans, les étudiants – de 25 ans et PMR de 50 % à 79 %.

Inscriptions au COSEM avant le 9 juillet 2021 pour les personnes qui souhaitent conserver leurs places.

Information importante aux abonnés de la saison 2020/2021

Pour tout achat d'un abonnement pour la saison 2021-2022, un deuxième abonnement vous sera offert dans la même tribune (dans la limite des places disponibles).

Information importante aux abonnés 2019/2020 et 2020/2021 de la tribune Crédit Mutuel

La tribune Crédit Mutuel ayant été complètement refaite, la numérotation n'est plus la même. Il vous faudra choisir une nouvelle place pour la saison 2021/2022.

Nous vous invitons à contacter le Stade Lavallois pour vous aider à choisir au mieux votre nouvelle place en fonction de votre ancien emplacement.

TARIFS PASS VALABLE DU 3 JUILLET AU 30 AOÛT 2021

1 pass adulte : 5,20 €

1 pass enfant 3-12 ans : 3,70 € €

6 pass adulte : 26,20 € €

6 pass enfant 3-12 ans : 18,60 € €

1 pass été : entrée unitaire à présenter le jour de la venue

6 Pass été : vous permettra d'accéder seul ou à plusieurs à l'établissement. Le badge qui vous sera remis est définitif. En cas de perte, vol et ou dégradation, il vous sera facturé. Les entrées sont valables sur la période estivale uniquement.

Info importante : Si vous avez des bons qui étaient valables jusqu'en juin 2020, ceux-ci sont prolongés jusqu'au 30 décembre 2021. Pour rappel, ils ne sont pas valables sur la période estivale.

TARIFS ABONNEMENTS ACTIVITÉS AQUATIQUES :

Natation enfant année : 214,30 € €

Natation enfant (stage sur 2 semaines) : 122,90 € €€

Natation adulte année : 278,30 € €

Hydrogym année : 332,15 € €

Hydrogym trimestre : 140,15 € €

Pour bénéficier de ces tarifs, l'abonnement est à prendre au secrétariat du COSEM.

PASS ÉTÉ 2021 & ABONNEMENTS



RENTRÉE SCOLAIRE 2021-2022

L'allocation rentrée scolaire du COSEM est réservée, sous conditions, aux familles ne touchant pas l'allocation "Rentrée Scolaire" de la C.A.F et versée aux enfants de 15 à 23 ans, à charge de l'adhérent et rattachés fiscalement.

L'allocation scolaire est versée à l'adhérent qui a en charge l'enfant, selon le montant de son quotient familial.

L'attribution des bons d'achats de la rentrée scolaire est établie en fonction du barème suivant :

Montant du quotient familial :	Montant de l'allocation
Inférieur ou égal à 510 € :	170 €
De 511 € à 670 € :	155 €
De 671 € à 830 € :	125 €
De 831 € à 990 € :	105 €
De 991 € à 1150 € :	80 €
De 1151 € à 1310 € :	60 €
De 1311 € à 1471 € :	50 €
Au-dessus de 1471 € :	30 €

CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL

$$\text{QUOTIENT FAMILIAL} = \frac{\text{REVENUS MENSUELS}}{\text{NOMBRE DE PARTS}}$$

CALCUL DES PARTS

- * Personne seule avec enfants : 1,5 + 1 part par enfant
- * Couple avec enfants : 2 + 1 part par enfant
- * 1 part supplémentaire aux familles ayant un enfant handicapé (sans limite d'âge si enfant toujours à charge de l'adhérent).

Sont pris en compte les enfants de – 23 ans déclarés sur la feuille d'imposition.



Concerne les enfants de 15 à 23 ans à charge et rattachés fiscalement au foyer de l'adhérent :

- * Les lycéens et étudiants à partir de la seconde ainsi que les apprentis.
- * Préparant un C.A.P ou BAC PRO
- * Préparant un BAC technique
- * Effectuant un apprentissage

Pièces à joindre :

- * Photocopie avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019
- * Photocopie de la dernière attestation de paiement CAF
- * Photocopie du certificat de scolarité
- * Photocopie bourses d'études
- * Photocopie Contrat d'apprentissage

Allocation versée sous forme de chèques cadeaux pour les enfants de 15 à 23 ans. Cette prestation n'est pas disponible pour les agents bénéficiant du CNAS.

**⚠ CALENDRIER DE DÉPÔT DES DOSSIERS
DU 2 AOÛT AU 22 OCTOBRE 2021**

ATTENTION

2 commandes de chèques cadeaux seront faites. Pour tous les dossiers déposés avant le 30 août, vous recevrez vos chèques cadeaux mi-septembre. Pour tous les dossiers déposés après, vous recevrez les chèques cadeaux début novembre.

Pour la première commande, nous sommes conscients que vous n'aurez pas le certificat de scolarité en août, il faudra donc nous le fournir au moment du retrait des chèques cadeaux.

Pensez à vous munir des photocopies des pièces à joindre, le COSEM ne réalisera aucune copie des originaux que vous présenterez.

**AUCUN DOSSIER NE SERA PRIS EN COMPTE
APRÈS LE 22 OCTOBRE 2021**

INVITATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE COSEM

Chères adhérentes, chers adhérents,

Nous avons l'honneur de vous convier à l'Assemblée Générale du C.O.S.E.M qui aura lieu

le JEUDI 9 SEPTEMBRE 2021 à 14h

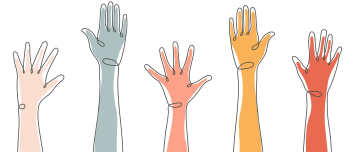
Salle de l'Auditorium
(sous-sol de la salle polyvalente)

Ordre du jour :

- Mot de bienvenue de la Présidente
- Rapport financier
- Vote du rapport financier et affectation du résultat avec une réserve pour investissement
- Vote du rapport d'activité et d'orientation
- Bilan des différentes commissions
- Renouvellement du conseil d'administration
- Questions diverses

Un cocktail clôturera cet après-midi.

Nous vous remercions à l'avance de votre présence, et vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de nos sincères salutations.



**La Présidente et les Membres
du Conseil d'Administration**

POUVOIR POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Soussigné(e) Mme ou M.....

Donne pouvoir à Mme ou M.....

Pour me représenter et voter en mon nom lors de l'Assemblée Générale
du jeudi 9 septembre 2021 (un seul pouvoir par adhérent)

Fait à Laval, le

Signature :

Vous désirez soulever un problème, faire débattre l'Assemblée Générale sur un point, n'hésitez à nous adresser un mail ou bien nous retourner ce coupon au secrétariat du COSEM :

.....

.....

.....

.....

.....